





## Contrat d'engagement Brioche et Galette 2023

Modalités de paiement : deux chèques à l'ordre de « La Couronne des Prés » qui seront encaissés respectivement aux dates indiquées dans le tableau suivant.

Merci de noter au dos du chèque le nom de l'adhérent·e et la période concernée.

Numéro du chèque	Montant	Encaissé le
		01/12/2023
		01/01/2024

### Partage et distribution des paniers

Les distributions ont lieu à Poissy aux horaires indiquées sur le site de l'association..

Fait à Poissy, en 1 exemplaire, le

Signature de l'adhérent	Signature du producteur